

FONGICIDE contre les maladies des céréales*

*Cf. tableau des usages.

Conditionnement(s)

Bidon 5 L

Bidon 5 L

Bidon 15 L

Fiche d'identité

Composition:

Classification RAC: 11-3

Formulation: suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Numéro AMM : 2100057

Détenteur d'homologation : Bayer SAS Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09

France

Substance active: prothioconazole Teneur: 175g/l, soit 16.2% (m/m) Famille chimique: triazolinthione Mode d'action: Inhibition de la demethylation en C14 (position ou liaison) de la synthèse des sterols.

Substance active: trifloxystrobine
Teneur: 88g/l, soit 8.1% (m/m)
Famille chimique: oximinoacétates
Mode d'action: Inhibe la germination des
spores, le développement du tube germinatif
et la formation de l'appressorium.

Description

MADISON est un fongicide qui associe deux substances actives :

- la trifloxystrobine, de la famille chimique des strobilurines, inhibe la respiration cellulaire; dotée de propriétés mésostémiques, elle agit principalement sur la germination des spores, son action est donc surtout préventive.
- le prothioconazole, de la famille des triazolinthione, inhibe la synthèse de l'ergostérol ; il est doté de propriétés systémiques.

Préparation

Préparation de la bouillie

Verser directement MADISON, présenté sous forme de suspension concentrée, dans la cuve du pulvérisateur remplie au deux tiers, le système d'agitation étant en fonctionnement. Compléter la cuve avec le volume d'eau nécessaire.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

Pour des raisons d'assurance qualité, stocker le produit au sec et ne pas exposer à des températures inférieures à -10°C et supérieures à 40°C

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

		MUI			
Consumentalization allow EST T		APPLICATION WICE:			
		TREPARATORY MELARCIS CHARGOSENT	901 75-9000 BHI-(1707 12 C JT (2))-6 -010-77-900 BHI-(1707 14 HPF -02 -910-20-91 V/2 -914 E21-90-3-9000 V/A (2-900-	четтокие	PRODUCTION
GANTS an MITRILE KE PR 800 0784/A4 multibables RF EN 185354 (A) Dype A; on a page on que RF EN 180 3742 (yyay A; B op C)	0	Résilisation	Ausage unique! Aimage unique	Réviligables	
		er) verbroature	VV		V
EPLPMICIEL Name outsider a mancher longuer collegene II (gas PSI):	0	CFS position		CFI percel	
			4		

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

Pour le travailleur, porter un vêtement de protection approprié.

- Éliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une



saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en viaueur.



AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P260 - Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la

grossesse et pendant l'allaitement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu.

P410 - Protéger du rayonnement solaire.

P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points

SPe3 - Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adiacente.

SPe3 - Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée

48 heures après traitement.

Substance classée sensibilisante

Contient de la trifloxystrobine. Peut produire une réaction

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, v compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité. celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif: -10°C

Température maximum : 40°C

N°ONU: 3082

Classes de danger

Dangereux pour l'environnement

5		
Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	· -	· -

Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	
Blé	Fusarioses sur épis (à Fusarium), Rouille jaune,	1.14l/ha	1 trait./an	35	1a, 2a, 4a



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
	Fusarioses sur épis (à Microdochium), Septorioses, Rouille brune, Helminthosporiose, Piétin-verse, Oïdiums		stade BBCH 30 à BBCH 69		
Triticale	Piétin-verse	1.14l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	35	1a, 2a, 4a
Epeautre	Fusarioses sur épis (à Fusarium), Rouille jaune, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Septorioses, Rouille brune, Helminthosporiose, Piétin-verse, Oïdiums	1.14l/ha	1 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	35	1a, 2a, 4a
Triticale	Rouille jaune, Fusarioses sur épis, Rouille brune, Oïdiums, Septorioses	1.14l/ha	2 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	35	1a, 2a, 4a
Seigle	Rhynchosporiose, Rouille brune	1.14l/ha	2 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	35	1a, 2a, 4a
Orge	Oïdiums, Helminthosporiose (D. teres), Rhynchosporiose, Rouille jaune, Fusarioses sur épis, Rouille naine	1.0l/ha	2 trait./an stade BBCH 30 à BBCH 69	35	1a, 2a, 4a

Sur orge destiné à la brasserie : limitation à une application par an.
*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.
Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse

:http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database

Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à cet arrêté, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45.

Organismes aquatiques
 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

2. Arthropodes, oiseaux, mammifères, abeilles

2a. Pour protéger les anthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

4. Plantes non-cibles

4a. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Champ d'activité

Activité significative sur grillures polliniques de l'orge

Traitement

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Selon les régions et les maladies dominantes, MADISON s'emploie:

- sur blé et triticale: entre les stades 1 à 2 noeuds et l'épiaison-floraison, et en tous cas entre les stades BBCH 30 et 69.
- sur orge et seigle: entre les stades 1 noeud et apparition des barbes, et en tous cas entre les stades BBCH 30 et 69.
- Il peut être appliqué seul dans tout programme de protection. Respecter un intervalle de 14 jours entre deux applications.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement



Sur blé et sur orge de brasserie, l'utilisation de MADISON est limitée à une application par saison.

Sur seigle, triticale et orge non destinée à la brasserie, l'utilisation de MADISON est limitée à 2 applications par saison.

Il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de parasites résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques. La présence de souches résistantes peut entraîner une réduction de l'efficacité, voire une inefficacité du produit dont l'usage est envisagé.

Il est impératif de suivre les recommandations des notes nationales officielles (DGAL-SDQPV, INRA, ARVALIS-Institut du Végétal, ANSES) en ce qui concerne les préparations à base de strobilurines :

- Utiliser les strobilurines en application préventive ou le plus tôt possible dans le cycle des maladies.

Classification FRAC

- 11 Inhibe la germination des spores, le développement du tube germinatif et la formation de l'appressorium.
- 3 Inhibition de la demethylation en C14 (position ou liaison) de la synthèse des sterols.

Application (matériel, pression)

MADISON s'utilise sans problème dans des volumes d'eau allant de 100 à 400 l/ha. L'efficacité fongicide dépend du degré de couverture des organes à protéger. Un réglage approprié de la rampe associé au choix de buses adaptées permettent d'obtenir de fines goutelettes assurant une répartition uniforme du produit sur la culture.

Conditions du milieu

En cas de stress hydrique marqué et ou de fortes amplitudes thermiques (15-17°C), éviter de traiter les cultures concernées par un usage homologué, en particulier les blés mal implantés et ou en situation de sol séchant.

Si les température maximales excèdent 25°C, privilégier un traitement tôt le matin ou tard le soir.

Mesures de protections des individus

		PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				
			APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
		PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE PULVÉRISATION VERS LE BAS			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
Caractéristiques des EPI ▼			TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)		ET EPI partiel			ET EPI partiel	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						

*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.



Mentions légales

Madison® ¤ 175 g/l prothioconazole 88 g/l trifloxystrobine ¤ AMM n°2100057 ¤ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ¤ ® Marque déposée Bayer

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 ¤ Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 ¤ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2



¤ ¤ Attention ¤ ¤ ¤ H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. ¤ H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. ¤ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Avril 2024 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS: RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)